

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE :
5 octobre 2022

LA SASKATCHEWAN OFFRE UNE ÉDUCATION SANS FRAIS DE SCOLARITÉ AUX ÉLÈVES UKRAINIENS DÉPLACÉS PAR LA GUERRE

Le gouvernement de la Saskatchewan a apporté des modifications au *Règlement de 2019 sur l'éducation* afin que tous les enfants ukrainiens d'âge scolaire arrivant dans le cadre de l'Autorisation de voyage d'urgence Canada-Ukraine (AVUCU) puissent recevoir une éducation sans frais de scolarité de la maternelle à la 12^e année.

« Je suis heureux de la façon avec laquelle notre province a été en mesure d'accueillir en Saskatchewan les citoyens ukrainiens aux prises avec des circonstances inimaginables », a déclaré le ministre de l'Éducation, Dustin Duncan. « Offrir une éducation sans frais de scolarité à ces élèves est une étape essentielle pour assurer que ces nouveaux arrivants sont en mesure de s'établir le plus aisément et le plus confortablement possible. »

À ce jour, plus de 400 élèves de l'Ukraine sont inscrits dans les écoles de la Saskatchewan dans le cadre de l'AVUCU.

L'AVUCU a été plus particulièrement établi afin d'offrir du soutien aux Ukrainiens et aux membres de leur famille fuyant la guerre toujours en cours. Ce nouveau programme offre gratuitement aux Ukrainiens et aux membres de leur famille un statut temporaire prolongé qui leur permet de travailler, d'étudier et de rester au Canada pendant au moins trois ans, tant qu'ils continuent de respecter les critères de l'AVUCU.

Plus de renseignements sur les mesures de soutien pour les Ukrainiens déplacés se trouvent sur le site : saskatchewan.ca/residents/saskatchewan-supports-ukraine (en anglais).

-30-

Renseignements :

Chelsey Balaski
Ministère de l'Éducation
Regina
Téléphone : 306-787-1414
Cellulaire : 306-527-7273
Courriel : chelsey.balaski@gov.sk.ca